

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Astan Finance SA en liquidation, Villars-sur-Glâne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 18.11.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **07.01.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Astan Finance SA en liquidation, à l'att. de André-Claude Cotting, route de Moncor 2, 1752 Villars-sur-Glâne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, Notaire
1701 Fribourg

(02575708)